



## Communiqué de presse

Septembre 2011

### Le projet :

Mettre en place et animer un **éco-réseau** sur la **zone industrielle de Périgny**, située sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Etendre et développer, à terme, le projet à l'ensemble des zones d'activités de la **communauté d'agglomération de La Rochelle**.

### Pour qui ?

**Les entreprises du territoire**, quelle que soit la nature de leur activité, et qu'elles soient ou non engagées dans une démarche éco-responsable.

### Pourquoi ?

**Pour réduire** les impacts environnementaux des sociétés : en réduisant les déchets, en leur donnant une seconde vie, en déployant des réseaux manquants (énergétiques, logistiques...)

**Pour créer** des opportunités stratégiques inter-entreprises : en mettant en place des coopérations économiques, en mutualisant les coûts et les moyens

**Pour innover** : en testant le projet sur un territoire qui compte aujourd'hui 350 entreprises et en générant de nouvelles activités de transformation et de valorisation.

### Le porteur du projet :

**Le Club d'entreprises de Périgny**, association loi 1901, dont le bureau est constitué de 12 bénévoles et qui compte 100 adhérents en 2011.

*Président : Alexandre Derive*

### Les partenaires du projet :

- le **Pôle des Eco-industries** de Poitou-Charentes : association loi 1901, constitué d'un bureau de 7 bénévoles, de 7 salariés et d'un conseil scientifique de 11 experts

*Président : Jacques Barbier*

- le **Groupe Léa Nature** : SA créée en 1993, 600 salariés, produit et distribue des produits naturels et biologiques, mène de nombreuses actions dans le domaine du développement durable et de la protection de l'environnement.

*Président : Charles Kloboukoff*

### En pratique

Une pré-étude a été menée auprès de **38 entreprises** de la zone durant le dernier trimestre 2010 et a permis de valider l'intérêt et les implications potentielles des industriels interrogés.

Une commission a été créée au sein du bureau du Club des Entreprises de Périgny afin de piloter le projet. Cette commission a finalisé le dossier de présentation du projet et les dossiers de demande de financement. Ses prochaines missions sont de :

- prendre contact avec les entreprises du territoire
- recueillir et analyser les données concernant les flux utilisés, rejetés, à créer...
- saisir et les données collectées via le logiciel EDITERR
- restituer les résultats obtenus pour dégager des scénarios de travail

La phase de mise en œuvre qui suivra aura pour but de **contractualiser les actions** dans le cadre d'un planning opérationnel et de les mettre en pratique.

La dernière phase du projet aura pour mission de **pérenniser le projet** et de le **développer** en accompagnant les autres zones d'activités sur la démarche.

### BIOTOPE (n. m.) :

*milieu écologique présentant des facteurs définis nécessaires à l'existence d'une communauté et dont il constitue l'habitat normal.*

### Contacts :

#### Alexandre Derive

*Président du Club d'Entreprises de Périgny*

→ 06 61 80 15 13

#### Alexandre Petrozzi

*Animateur*

→ 06 23 15 56 40

contact@clubperigny.com

### Relations presse et communication :

#### Isabelle Soler

→ 06 50 32 24 39

isabelle@syllabes.org

#### Julie Lebouc

→ 06 78 91 16 90

julie@syllabes.org